

28 janvier 2010

communiqué de presse

Contrats de Plan APRR et AREA

L'État et les sociétés AREA et APRR ont formalisé dans le courant du mois de décembre 2009 le contenu technique et les éléments juridiques et financiers des Contrats de Plan couvrant la période 2009 – 2013.

Les Conseils d'Administration des sociétés AREA et APRR, réunis ce jour, ont autorisé la signature de ces contrats par chacune des deux sociétés.

Ces deux contrats, qui font suite aux précédents contrats qui couvraient la période 2004 – 2008, prévoient la réalisation d'un programme d'investissements important d'environ 500 M€ courants, en contrepartie de hausses tarifaires qui seront égales, en 2010 à 0,5 %, et pour les années 2011 à 2013, à 85 % de l'inflation majorés d'un terme fixe de 0,50 %.

Plusieurs opérations de construction neuve et d'élargissement seront réalisées dans le cadre de ces contrats : construction du barreau A6 – A46 au nord de Lyon, élargissement du nœud autoroutier A43 – A432, élargissement de l'A71 à Clermont-Ferrand, élargissement de l'A46 au nord de Lyon, élargissement de plusieurs sections de l'A43 entre Coiranne et Chambéry.

Les autres investissements prévus sur le réseau permettront d'en accélérer le développement et la modernisation, tout particulièrement dans les domaines de la sécurité, de la gestion du trafic et du service à la clientèle.

Ces contrats prévoient également le déploiement du télépéage sans arrêt et accordent une part importante à la protection de l'environnement (traitement des eaux, protections phoniques, sauvegarde de la biodiversité).

* . *
* * *

Le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône

Quatrième groupe autoroutier en Europe, le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, filiale d'EIFFAGE, exploite 2 234 km d'autoroutes sur les 2 279 km de réseau en concession de l'État.

Axe de communication majeur en Europe, ce réseau compte plus de 20 milliards de kilomètres parcourus en 2009. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a atteint 1 860 millions d'euros en 2009. Le Groupe emploie près de 4 000 personnes.

www.aprr.com